

Feuille de résultats #03

CoSF Mise en œuvre de la NPR
 sur le plan cantonal



Communication sur la NPR, préfinancement

SOMMAIRE

| | | |
|----|---|-----------|
| 1. | Informations sur la manifestation | 2 |
| 2. | Programme & buts | 3 |
| | Programme détaillé | 3 |
| | Buts de la troisième séance | 3 |
| 3. | Communication sur la NPR | 3 |
| | Communication sur la NPR | 3 |
| | Objectifs de la communication | 4 |
| | Instruments de communication | 4 |
| 4. | Financement durant la phase préconcurrentielle, études préliminaires | 5 |
| | Préfinancement de projets | 5 |
| | Procédure dans les différents cantons | 6 |
| 5. | Evaluation du projet & durabilité des projets | 7 |
| | Evaluation du projet lors de la requête | 7 |
| | Critères de sélection & évaluation | 8 |
| | Evaluation du projet | 8 |
| 6. | Moment d'échanges | 9 |
| | CHMOS | 9 |
| 7. | Atelier pratique | 10 |
| | Mise en œuvre de la NPR dans le canton de St Gall | 10 |
| | Centre de compétence pour le tourisme en Suisse orientale | 10 |
| | Perlenkette Bodensee | 10 |
| 8. | Suggestion de lectures | 10 |

Feuille de résultats

Cette feuille de résultats correspond à un procès-verbal retravaillé et complété. Elle est censée aider les participantes et les participants de la communauté du savoir-faire à comprendre les grandes idées et les réflexions, ainsi qu'à consigner par écrit les diverses étapes du travail. Elle doit toutefois être considérée comme **une partie d'un processus de travail qui n'est pas encore achevé**. Toutes les pages sont donc pourvues d'un sigle «work in progress».

La feuille de résultats met à disposition de l'ensemble de la communauté du développement régional les connaissances qui ont été élaborées dans les communautés du savoir-faire. Elle s'adresse ainsi à **toutes les actrices et acteurs qui oeuvrent dans le domaine du développement régional et qui s'intéressent aux thèmes traités dans les feuilles de résultats**.

1. INFORMATIONS SUR LA MANIFESTATION

Communauté du savoir-faire (CoSF) «Mise en œuvre de la NPR sur le plan cantonal»

Type de manifestation

Communauté du savoir-faire, 3e séance

Lieu & date

Amt für Wirtschaft des Kantons St. Gallen, St Gall, 3 février 2009

Contact

Johannes Heeb (johannes.heeb[at]regiosuisse.ch)

Participants

Danielle Baumgartner, Amt für Wirtschaft, Kanton St. Gallen
Sebastian Bellwald, regiosuisse
Michael Caflisch, Amt für Wirtschaft und Tourismus, Kanton Graubünden
Stefan Elmer, Kontaktstelle für Wirtschaft, Standortentwicklung, Kanton Glarus
Alfred Gerber, Pro Zürcher Berggebiet
Diana Hartz, Wirtschaftsförderung, Kanton Nidwalden
Tilman Holke, Amt für Raumentwicklung, Wirtschaftsförderung und Geoinformation (rawi), Kanton Luzern
Karin Jung, Amt für Wirtschaft, Kanton Appenzell Ausserrhoden
Harald Lang, Volkswirtschaftsdepartement, Kanton Schwyz
Christian Raab, Volkswirtschaftsdirektion, Kanton Uri
Daniel Schmid, Amt für Wirtschaft, Kanton St. Gallen
Benedict Vuilleumier, Wirtschaftsförderung, Kanton Appenzell Innerrhoden
Lorenzo Zanetti, Wirtschaftsförderung, Kanton Solothurn
Edith Zehnder, Amt für Wirtschaft Tourismus, Kanton Schwyz

Téléchargement

www.regiosuisse.ch/telechargement/publications-regiosuisse-1/

Langues

Les feuilles de résultats regiosuisse paraissent en allemand et en français.

Photo de la première page

Vue sur l'Office cantonal de l'économie de St Gall. Photo K. Conradin



Les participants de la communauté du savoir-faire «Mise en œuvre de la NPR sur le plan cantonal», le 3 février 2009, à St Gall.



2. PROGRAMME & BUTS

Programme détaillé

- **Bienvenue et présentation de la méthode et de la forme de travail:** les communautés du savoir-faire regiosuisse offrent la possibilité d'échanger et de mettre à jour des connaissances concrètes, des expériences et des stratégies sur le développement régional et la Nouvelle politique régionale (NPR).
- **Phase de travail 1:** Discussion en petits groupes: rendre la NPR viable et visible, communiquer sur la NPR.
- **Phase de travail 2:** Discussion en petits groupes: possibilités de préfinancer des projets NPR. Phase préconcurrentielle et études préliminaires.
- **Phase de travail 3:** Discussion en petits groupes: identification des «bons» projets, évaluation de la durabilité des projets.
- **«Moment d'échanges»:** échange sur des problèmes, des expériences, des idées, des instruments et des méthodes.
- **«Atelier pratique»:** Mise en œuvre de la NPR dans le canton de St Gall, illustrée au moyen de divers exemples pratiques. L'atelier pratique offre la possibilité d'analyser concrètement un projet NPR, d'en identifier les critères de succès, de discuter de problèmes et de répondre à des questions.

Buts de la troisième séance

- Elaboration de propositions quant à la manière dont la communication sur la NPR pourrait être organisée efficacement.
- Echange concernant des pratiques de préfinancement dans les différents cantons, ainsi que l'interprétation d'études préliminaires.
- Echange et comparaison de stratégies d'identification des projets et grilles d'évaluation.

3. COMMUNICATION SUR LA NPR

Communication sur la NPR

La NPR est souvent considérée aujourd'hui comme un pur instrument de financement. Les objectifs de la NPR, à savoir l'augmentation de la compétitivité et de la création de valeur ajoutée dans les régions via l'orientation vers les exportations, la collaboration interdomaines, le renforcement des facteurs économiques régionaux et la promotion de l'esprit d'initiative, ne sont parfois pas compris ou pas perçus comme ils devraient l'être. Une bonne communication sur la NPR est encore plus difficile du fait qu'il y a actuellement de nombreux projets NPR qui n'en sont que dans leur phase de conceptualisation.

Afin de rendre compréhensibles les objectifs de la NPR, ils doivent être communiqués de la manière la plus simple et la plus concrète possible, par exemple par le biais de projets concrets. Il est particulièrement important que le passage de la loi sur l'aide en matière d'investissements (LIM) à la NPR soit clair. La présentation des différentes possibilités d'encouragement est plutôt secondaire dans ce contexte.

La communication sur la NPR doit se faire au niveau national ou, à tout le moins, au niveau cantonal. Au niveau national, regiosuisse pourrait jouer un rôle majeur pour ce qui est des informations générales sur la NPR. Le rôle des cantons est de mettre à disposition des milieux intéressés des informations spécifiques aux cantons et aux projets mis en œuvre. Les informations doivent être spécifiques aux divers groupes cibles. Pour diffuser ces informations, il convient d'utiliser les réseaux cantonaux et régionaux existants.



Objectifs de la communication

Si l'on prend comme base le guide du management pour la coopération régionale (UBA 2002), on peut identifier les objectifs suivants en matière de communication et de relations publiques dans le domaine du développement régional:

Les fonctions de la communication et des relations publiques

Information – Les actrices et les acteurs régionaux ainsi que le grand public sont informés de l'état du processus de développement.

Motivation – Les participants apprennent à mieux se connaître et à mieux se comprendre en échangeant des informations. La confiance dans son propre travail et le processus de développement augmente.

Direction et pilotage – Les objectifs et les contenus sont diffusés, les tâches des partenaires sont définies.

Promotion et qualification – Une base et une vision commune des problèmes et des succès régionaux se met en place entre les participants. Les expériences et les succès de chacun deviennent également visibles pour les autres et peuvent être utilisés pour le processus global.

Légitimation – L'action est justifiée vis-à-vis d'une opinion publique critique, ainsi que des décideurs et des bailleurs de fonds. Le soutien idéal, personnel et financier peut être justifié puisqu'il génère la transparence et que les réussites sont présentées.

Source: D'après Umweltbundesamt (UBA 2002): Managementleitfaden für regionale Kooperation, Berlin, p. 72–84. A télécharger depuis: www.fh-nb.de/lu/leitfaden.

Instruments de communication

On présente ci-après quelques propositions et mesures concrètes sur la manière d'organiser efficacement la communication sur la NPR. Le cas échéant, on présentera brièvement les avantages et les inconvénients de chacun des instruments mentionnés.

- **Articles de presse lors de la soumission d'un projet:** dans le canton de Schwyz, les projets NPR potentiels doivent soumettre un article de presse d'une page au stade de la requête déjà. Si le projet voit le jour, cet article est publié, ce qui permet de toucher rapidement un large public.
 - + peu de dépenses
 - + simple à communiquer
 - + peut être simplement traduit et intégré dans les réseaux / moyens de communication existant
 - + contraint la direction du projet à traduire ce dernier dans un langage simple
- **Voyages de presse NPR:** des «voyages de presse» sont organisés pour les bons projets NPR. Peuvent participer à ces voyages non seulement la presse mais aussi toutes les personnes intéressées, qui peuvent ainsi se faire une idée par elles-mêmes de la région concernée, de ses problèmes et du projet. Cet instrument est déjà utilisé avec succès dans le canton de Glaris. Il a montré à de nombreux participants que la NPR peut générer beaucoup de dynamisme dans les régions. Ces voyages de presse ne sont pas seulement organisés à l'intérieur d'un canton. Les bons projets réalisés dans d'autres cantons doivent en effet également être observés, car ils motivent d'autres organes potentiels intéressés à soutenir des projets.
 - + très informatifs, permet de fournir des informations pratiques et approfondies
 - ne peut être envisagé que s'il existe déjà des projets
 - relativement onéreux
- **Banque de données Best Practice:** les bons projets doivent pouvoir être consultés via une banque de données centrale et ce sous une forme facilement compréhensible. Par le passé, la plateforme Regio Plus s'est avérée utile dans ce contexte. Les utilisatrices et les utilisateurs peuvent obtenir par ce biais aussi



bien des connaissances sur les projets que se mettre directement en contact avec des organes responsables de projets. Une telle banque de données est actuellement en cours de réalisation par regio**n**uisse.

- + utilisable individuellement
 - + enregistrement complet des projets
 - + peut encourager la mise en réseau des personnes
 - nécessite un management central
- **Ateliers avec des esprits novateurs:** Les esprits particulièrement novateurs (ou les «cinglés») peuvent fournir un travail important en matière de communication. De ces séances réservées à de telles personnes peuvent certes également naître des idées irréalistes, mais ces dernières sont justement très importantes pour la communication, car elles permettent souvent de lancer une discussion sur des idées controversées, discussion à laquelle peut participer un plus large public.
 - + idées novatrices
 - + peut lancer la discussion sur les orientations du développement régional et être ainsi importante pour la communication
 - év. ne génère que peu de choses utilisables

Sont par ailleurs également proposées les mesures suivantes:

- **Groupe de pilotage trans-services:** la communication devrait également impliquer les différents services concernés également à l'intérieur des cantons (groupes de pilotage). Doivent être en particulier impliquées dans ce groupe les personnes qui sont engagées dans la mise en œuvre de la NPR et qui sont en mesure de la communiquer de manière compréhensible.
- **Directives en matière de publicité:** les cantons peuvent édicter des directives concernant la communication sur les projets, de sorte que, par exemple, la promotion de la NPR soit toujours clairement visible.
- **Concepts de communication:** il existe à ce jour très peu de concepts de communication qui définissent clairement qui est responsable de quel type de communication et à quel stade du projet. Il faudrait élaborer de telles directives. Ce faisant, il s'agit de clarifier dans quelle mesure il convient de régler la communication sur la convention de prestations avec les cantons.

4. FINANCEMENT DURANT LA PHASE PRE-CONCURRENTIELLE, ETUDES PRE-LIMINAIRES

Préfinancement de projets

La plupart des cantons accordent des contributions à titre de préfinancement de projets (p. ex. pour des études préliminaires). La promotion se fait le plus souvent «à-fonds-perdu». Ces contributions sont en général considérées comme étant de bons investissements, étant donné qu'elles permettent à des idées de projets intéressantes de percer, ou d'empêcher que l'argent soit investi dans des projets peu prometteurs. On mentionnera ci-dessous plus en détails les arguments des cantons qui parlent en faveur ou non des contributions de préfinancement de projets NPR.

| Qu'est-ce qui parle en faveur du préfinancement? | Qu'est-ce qui parle contre le préfinancement? |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • L'attribution ciblée de contributions pour le préfinancement de projets (phase conceptuelle, études préliminaires) peut permettre à de bonnes idées de projets de se réaliser concrètement. • Le soutien dans la phase de pré-projet permet d'influer suffisamment tôt sur des projets de sorte que les objectifs visés (p. ex.: création de valeur ajoutée supplémentaire) soient vraiment atteints. | <ul style="list-style-type: none"> • Il est souvent difficile de juger a priori si l'idée de projet à soutenir remplit effectivement les objectifs de la NPR (création de valeur ajoutée, création de places de travail, etc.). • Il existe le danger que de nombreuses études préliminaires soient menées et que peu de projets concrets soient implémentés. |



| | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Le préfinancement de projets présente une procédure d'exclusion efficace. Si la décision d'attribuer un soutien est négative, on peut toutefois s'assurer qu'aucun investissement erroné n'a été fait dans des projets peu efficaces. • Des idées peuvent être soutenues non seulement par des moyens financiers, mais également par des conseils ad hoc. | <ul style="list-style-type: none"> • Le préfinancement est souvent un financement d'institutions de conseil ou de hautes écoles qui effectuent les études préliminaires. • Le préfinancement peut causer un flux de requêtes pour des études préliminaires concernant des projets de moindre ampleur. • Les préfinancements ne doivent pas remplacer une planification soignée faite par des organes responsables de projets (établissement d'un businessplan, etc.). • On peut se demander s'il est effectivement possible de minimiser le risque de promouvoir des projets moins efficaces en accordant des préfinancements et en ayant ainsi la possibilité de voir très en amont la nature des projets. |
|--|---|

Procédure dans les différents cantons

St Gall

- Le préfinancement est en principe possible, mais de manière modeste.
- Le but est de faire en sorte que l'économie supporte ses préinvestissements.

Schwyz

- Le préfinancement est possible (jusqu'à 100%).
- Le canton effectue ses propres études préliminaires.
- De «petits fonds spéciaux pour des projets», avec lesquels des projets de développement régional peuvent être lancés. Les fonds sont administrés par les régions elles-mêmes d'entente avec le canton.

Glaris

- Le préfinancement est possible.
- Le préfinancement est perçu comme essentiel car sinon aucun projet concret ne pourrait être lancé.

Appenzell Rhodes Intérieures

- Le préfinancement est possible.
- Chaque projet NPR peut également être soutenu via la loi sur la promotion économique.

Grisons, St Gall, Soleure, Appenzell Rhodes Extérieures

Bottom-Up

- Préfinancement de projets «bottom-up» jusqu'à 50%, en particulier pour des idées de projets dont les conditions cadres sont difficiles.
- Préfinancement, en particulier lorsque plusieurs régions sont impliquées et qu'il existe des idées de développement analogues.
- Doivent être analysés d'un point de vue critique, lors du préfinancement: l'orientation générale, les effets de levier et la taille critique de l'idée de projet et du projet lui-même.

Top-Down

- Pour les projets «top-down», préfinancement d'études préliminaires jusqu'à 100%, car il n'y a ici aucun organe responsable de projet qui participe au financement.



- En particulier s'il s'agit de projets compliqués dont les conditions cadres sont difficiles.
- Pour des projets d'importance cantonale/supracantonale.

5. EVALUATION DU PROJET & DURABILITE DES PROJETS

Evaluation du projet lors de la requête

Divers cantons utilisent des grilles pour les requêtes de projets, qui doivent être remplies par les requérants. Ces grilles contiennent également des critères relatifs à la durabilité. Ces grilles reposent sur les programmes cantonaux de mise en œuvre, qui se basent sur les directives de la Confédération. Les critères sont souvent adaptés de grilles antérieures (p. ex.: LIM) et se sont déjà avérés utiles par le passé. Les grilles garantissent que l'on considère comme important que le projet remplisse certains critères dès l'élaboration de la requête. Elles sont également une certaine garantie que les requérants formulent leur requête de telle sorte qu'elle soit bien intégrée dans le programme cantonal de mise en œuvre. Les critères sont contrôlés souvent et de manière croisée: dans le canton des Grisons, par exemple, d'abord lors de la formulation de la requête par les organes responsables du projet, puis dans une prise de position de l'association régionale, enfin à nouveau par le canton. Les projets sont ainsi classifiés en fonction de leur durabilité. D'autres cantons connaissent des grilles d'évaluation semblables. Le graphique ci-dessus montre les champs thématiques de la durabilité dans le développement régional, sur la base de la pratique courante



dans le canton de Lucerne.

Aspects de la durabilité des projets NPR dans le canton de Lucerne (modifiés par T. Holke d'après BOHLE, H.-G.; GRANER, E. (1997): Arme Länder – Reiche Länder. Neue Untersuchungen über Nachhaltigkeit und den Reichtum der Nationen. - Dans: Geographische Rundschau Jg. 49, 1997, 735-742.)

Des entretiens ont souvent lieu avant même la soumission d'un projet, car même de très bonnes grilles d'évaluation ne peuvent pas remplacer totalement des entretiens de conseil avec des organes potentiellement intéressés à soutenir le projet.

On trouvera ici à titre d'exemples deux formulaires de requête avec les critères pour des projets NR de divers cantons. On en trouvera d'autres via les contacts cantonaux (Veuillez voir : www.regiosuisse.ch/adresses-importantes/le-programme-global-npr).

Grisons

- Formulaire de requêtes de soutien financier (NPR): <http://portal.gr.ch/D/awt/foerderung/Documents/>
- Notice explicative concernant le formulaire: <http://portal.gr.ch/D/awt/foerderung/Documents/>

Fribourg

- Directives Demande d'octroi de soutien financier NPR dans le canton de Fribourg www.innovationregionale.ch/pub/pdf/26.pdf



Critères de sélection & évaluation

Pour évaluer la durabilité des projets, toutes les dimensions de cette durabilité sont importantes, à savoir les dimensions écologiques, sociales et économiques. Toutefois, les deux premières dimensions sont déjà couvertes en Suisse par différents filtres et lois (p. ex.: lois sur la protection de l'environnement, loi sur l'égalité) de sorte que l'on insiste surtout sur la dimension économique lors de l'évaluation par la NPR.

Parmi les critères de sélection, on mentionnera notamment les suivants:

- Intégration dans les lignes directrices régionales relatives au développement
- Contribution à la création de valeur ajoutée régionale
- Promotion du développement et du renforcement des structures et ressources existantes (potentiels endogènes)
- Rayon d'action
- Orientation vers l'exportation
- Orientation vers l'innovation
- Durabilité financière (perspectives au-delà de la durée du soutien)
- Durabilité écologique et sociale (p. ex.: promotion de la coopération entre les différents groupes)
- Amélioration de la mise en réseau régionale (p. ex. par les voies de communication, l'information, la production)
- Contribution à l'amélioration de la qualité du site économique
- Gestion de projet efficiente
- Caractère de modèle
- Efficacité au niveau grand public
- etc.

Sources: D'après les critères pour aides financières du canton de Lucerne et le BUNDESMINISTERIUM FÜR VERBRAUCHERSCHUTZ, ERNÄHRUNG UND LANDWIRTSCHAFT (BMVEL) (2005) (Hrsg.): Ländliche Entwicklung aktiv gestalten. Leitfaden zur integrierten ländlichen Entwicklung. Bonn: BMVEL. À télécharger depuis: www.bmelv.de/.

Evaluation du projet

Pour l'évaluation du projet, les participants de la communauté du savoir-faire ont estimé importants les instruments de travail suivants (une sélection), tout en relevant les points positifs et négatifs.

- **Grilles d'évaluation et de critères:** les grilles d'évaluation et de critères sont une sorte de prospective et une estimation de la manière dont un projet se développera. Aucune grille n'est exhaustive.
 - + contribue à garantir que des projets sont évalués selon des critères objectifs et constants.
 - + contribue à définir clairement certains critères d'exclusion et soutient leur application.
 - ne peut jamais être complète – certains facteurs de réussite «éprouvés» tels que des personnes clés connues ne peuvent pas être évaluées au moyen d'une grille.
 - une idée de projet n'est pas encore un projet totalement «mûri», autrement dit la grille ne peut pas non plus être complètement remplie.
 - trop de prescriptions trop sévères peuvent empêcher la créativité.
- **Principales étapes:** Dans le canton de Lucerne, on examine par exemple sur la base des principales étapes définies lors de la requête de projet si ce dernier est en bonne voie. Pour couvrir les diverses étapes fixées, il faut donc définir des mesures concrètes (p. ex.: businessplan, concept de communication etc.) et les objectifs doivent être réalistes.
 - + permet de mesurer quantitativement et qualitativement l'avancement du projet.



- + si les buts fixés ne sont pas atteints, une interruption du projet est possible (une fois par année).
- **Feeling:** Enfin, le «feeling» est également très important pour l'évaluation d'un projet. Un bon «feeling» ne peut se constituer qu'après de longues années d'expériences. On ne peut toutefois y faire appel que comme un complément subjectif aux critères d'évaluation objectifs.
 - + complète l'évaluation objective du projet par un jugement subjectif.
 - + permet l'intégration d'autres facteurs, tels que des personnes clés.
 - difficile à fonder et à justifier.

RESUME: La réussite d'un projet dépend de facteurs très différents. Les grilles de critères destinées à évaluer la qualité et la durabilité des projets sont une aide bien structurée et compréhensible. Elles ne remplacent toutefois ni les entretiens d'évaluation et de conseil réguliers avec les organes responsables de projets, ni ne peuvent remplacer l'évaluation émotionnelle d'un projet. Malgré toutes les mesures mises en œuvre pour évaluer un projet, ce n'est souvent qu'après la fin de ce dernier que l'on peut vraiment juger s'il était bon et si les objectifs définis au départ ont été atteints.

Qu'est-ce qu'un «bon» projet?

Quelques indicateurs de «bons» projets, basés sur le «Guide pratique pour réussir les projets de développement régional» sont listés ci-après:

- Large soutien au sein de la population
- Un organe solide responsable du projet
- Bonne intégration dans le «paysage global des projets et des stratégies»
- Bonne mise en réseau
- Des personnalités qui portent le projet avec des capacités de «leadership»
- Forte motivation de tous les participants
- Management professionnel et adapté à la structure du projet
- Compétence optimale des participants (sociale, technique, méthodique)
- Projet en tant qu'organisation apprenante
- Participants comme porteurs de savoirs et destinataires de savoirs
- Représentation commune concernant les contenus du projet, les objectifs et les processus
- Culture de projet favorisant l'innovation et le développement
- Culture ouverte favorisant la réflexion et l'analyse des erreurs
- Échange d'expériences faites avec des projets similaires et d'autres actrices et acteurs régionaux
- Communication professionnelle à l'interne et vers l'extérieur
- Poursuite du projet après la fin du soutien cantonal

Ce tableau idéaltypique, qui peut encore être complété, montre que seuls quelques projets peuvent réunir toutes les qualités qui en feront des best practice, la plupart n'en comportent que quelques-unes.

Source: J. HEEB, S. BELLWALD, H. ALLEMANN (2008): Guide pratique pour réussir les projets de développement régional. Bern et Wolhusen. À télécharger depuis : www.regiosuisse.ch/telechargement/publications.

6. MOMENT D'ÉCHANGES

CHMOS

Dans le cadre de la NPR, les cantons doivent veiller à mettre en place un monitoring et un controlling ad hoc. Le programme CHMOS (Système Monitoring Suisse) permet une agrégation des diverses données de projet en niveaux et thèmes les plus divers. Il s'agit ici d'un système global intégré qui ne contient pas seulement des variables financières, mais également de très nombreuses informations sur la mise en œuvre de chaque projet. Les données sont collectées au niveau cantonal et mises périodiquement à disposition du SECO. On garantit ainsi que l'état de la mise en œuvre de la NPR dans les différentes régions peut être comparée de manière optimale.



7. ATELIER PRATIQUE

Mise en œuvre de la NPR dans le canton de St Gall

La NPR dans le canton de St Gall a quatre domaines prioritaires:

- La promotion des produits destinés à l'exportation de l'industrie, du high-tech et des prestations de services (p. ex.: promotion des nouvelles technologies par la recherche, promotion des sites de transfert (lieux de formation), applications et promotion du développement de nouveaux produits).
- La promotion des prestations en matière de tourisme (p. ex.: projet «e-Kompetenzzentrum Ostschweiz Tourismus»)
- La promotion des exportations de ressources naturelles (p. ex.: projet «Toggenburger Holz»).
- Le développement économique intégral (p. ex.: via le projet «Perlenkette Bodensee»).

On trouvera ci-dessous deux exemples de projets NPR décrits un peu plus en détails.

Centre de compétence pour le tourisme en Suisse orientale

Le soutien du canton de St Gall via des contributions NPR permettra de construire un centre de compétence pour le tourisme en Suisse orientale. Le but de ce centre est d'améliorer l'orientation clients des offres touristiques en Suisse orientale, afin de pouvoir offrir des prestations individualisées et correspondant aux besoins actuels. Les offres touristiques de la région doivent être présentées de manière compréhensible et peuvent être réservées en ligne. Cela devrait permettre de renforcer globalement le tourisme en Suisse orientale.

Perlenkette Bodensee

Le but du projet «Perlenkette Bodensee» (Collier de perles Lac de Constance) est d'étendre le développement touristique des rives suisses du lac de Constance. Oasis wellness attractives, jardins et parcs, mais également des centres de conférences doivent attirer davantage d'hôtes et d'hommes d'affaires et les inviter à y séjourner. Le potentiel de la rive du lac doit ainsi être valorisé au mieux par les cantons de Thurgovie, de Schaffhouse et de St Gall. Parallèlement, de nouvelles offres touristiques seront créées en commun, et les offres existantes mieux mises en réseau. Le but est d'augmenter le nombre de nuitées dans la région du lac et de valoriser l'image de la rive suisse du lac de Constance.

Ce projet fait partie de la stratégie «Développement économique intégral» et soutient des développements coordonnés au niveau régional des sites économiques et des zones habitées.

Source: www.sg.ch/news/1/2008/03/neue_regionalpolitik.html

8. SUGGESTION DE LECTURES

- BAUER-WOLF, S., PAYER, H & SCHEER G. (2007) (Hrsg.): Erfolgreich durch Netzwerkkompetenz. Handbuch für Regionalentwicklung. En collaboration avec Leo Baumfeld u. A. Wien, New York: Springer.

Cet ouvrage décrit de manière très claire les possibilités de renforcer à l'aide de réseaux l'innovation régionale et la force économique, de piloter des processus de développement régional et d'organiser efficacement un apprentissage commun. De nombreux exemples et études de cas de projets réalisés montrent le succès des méthodes et des approches des auteurs.

- BUNDESMINISTERIUM FÜR VERBRAUCHERSCHUTZ, ERNÄHRUNG UND LANDWIRTSCHAFT (BMVEL) (2005) (Hrsg.): Ländliche Entwicklung aktiv gestalten. Leitfaden zur integrierten ländlichen Entwicklung. Bonn: BMVEL. À télécharger depuis: www.bmelv.de/

Ce guide explique à partir des expériences tirées de LEADER et REGIONEN AKTIV les bases et les méthodes du développement intégré. Les informations vont de l'élaboration de concepts de développement à l'organisation de structures de participation, en passant par les questions concernant le pilotage et l'évaluation des processus régionaux. Les divers chapitres contiennent également des renvois à des sources d'informations plus détaillées. Le guide est structuré de manière très claire et fournit de très nombreuses autres sources d'informations.



